

COMMUNE DE SAINT MAXIRE

REUNION DU 13 JUIN 2017

L'an deux mil dix-sept, le treize juin, les membres du conseil municipal se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Christian BREMAUD, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15
Date de convocation du conseil municipal : 08/06/2017

PRESENTS : MMS BERTHELOT, BREMAUD, GOULARD, PRIMAULT, RENOUX, RUVAULT, VACHER, MMES CHARRON, DAVID, FARRE, FERRU, RAYMOND, ROBINEAU, VINCENDEAU

ABSENT(s) excusé(s) ayant donné pouvoir : Michel MARTIN a donné pouvoir à Claudine CHARRON

ABSENT(s) excusé(s) :

ABSENT(s) :

SECRETAIRE : Josselyne ROBINEAU

Adoption du procès-verbal du 16 mai 2017

ENFOUISSEMENT DE RESEAUX RUE DE NIORT : validation du devis de GEF TP pour le réseau Orange

Philippe GOULARD EXPOSE

Dans un précédent conseil municipal, nous avons décidé de refaire nos entrées de bourg. Avant cela, il est plus judicieux de procéder à l'enfouissement des réseaux téléphoniques sur la rue de Niort. Le devis de de GEF TP, pour le réseau orange, s'élève à 7 028.2738€ TTC.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré

ADOpte la proposition.

AUTORISE le Maire à signer le devis GEF TP pour un montant de 7 028.2738€ TTC et toutes les autres pièces de ce dossier.

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice.

ENFOUISSEMENT DE RESEAUX RUE DE NIORT : validation du devis de SEOLIS

Philippe GOULARD EXPOSE

Dans un précédent conseil municipal, nous avons décidé de refaire nos entrées de bourg. Avant cela, Séolis procède à l'enfouissement des réseaux électriques, nous pouvons en profiter pour enfouir une partie de l'éclairage public de la route départementale numéro 12. Le devis de SEOLIS s'élève à 26 075.45€ TTC.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré

ADOpte la proposition.

AUTORISE le Maire à signer le devis SEOLIS pour un montant de 26 075.45€ TTC et toutes les autres pièces de ce dossier

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice.

CREATION D'UN TERRAIN MULTISPORTS : Validation d'un devis pour le revêtement

Philippe GOULARD EXPOSE

Lors du conseil municipal du 11 avril 2017, nous avons attribué les marchés pour la création d'une aire de jeux et d'un terrain multisports. Après une réunion avec l'entreprise, nous avons constaté sur le site de l'ancien terrain de tennis que le revêtement actuel était en très mauvais état. Si le terrain multisports se fait dessus, sa durée de vie sera très courte. C'est pourquoi, nous avons demandé 2 devis pour refaire le revêtement, un à l'entreprise COLAS pour un montant de 13 931.39€TTC et un à l'entreprise Bonneau pour un montant de 16 079.52€ TTC

Je vous demande de vous prononcer sur ce dossier.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré
ACCEPTE le devis de l'entreprise COLAS pour un montant de 13 931.39€TTC
AUTORISE le Maire à signer le devis et toutes les autres pièces de ce dossier
PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice.

COMMANDE GROUPEE DES REGISTRES D'ETAT CIVIL 2017 : remboursement à la Commune de Saint-Gelais des registres de la Commune.

LE MAIRE EXPOSE

Le Maire rappelle à l'assemblée que, comme chaque année, les registres d'Etat Civil font l'objet d'une commande groupée afin de réduire les frais de port et de gestion. Cette commande a été faite par la Commune de Saint-Gelais pour l'année 2017.

Il est donc demandé au Conseil Municipal d'autoriser le remboursement à la commune de Saint-Gelais de la somme de 12.19€TTC correspondant à la livraison desdits registres.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré

ADOPTE.

LE COLLECTIF « URGENGE NIORT, FAMILLE D'IMMIGRES A LA RUE » : Demande d'une aide financière

LE MAIRE EXPOSE

Depuis le 28 mars 2017, six familles d'immigrés (10 adultes et 12 enfants) sont à la rue du fait de la décision des services sociaux de l'Etat de ne plus prendre en charge les frais d'hôtels. Un collectif a donc été créé pour tenter de les secourir. Celui-ci fait appel à toutes les communes qui peuvent accueillir ces immigrés ou bien participer financièrement à leur relogement.

Je vous propose de leur apporter une aide financière soit de :

- 0.50€/habitant
- 1€/habitant
- 1 000€.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et voté à bulletin secret,

Pour : 10 voix, contre : 2 voix, blanc : 3 voix

0.5€/habitant : 6 voix, 1€/habitant : 3 voix, 1 000€ : 6 voix

0.5€/habitant : 6 voix, 1 000€ : 9 voix

ADOPTE la proposition du Maire de verser une aide financière au collectif « Urgence Niort, familles d'immigrés à la rue » d'un montant de 1 000€.

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice.

INFORMATIONS SUR LES DOSSIERS COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS (C.A.N.)

1. Une réunion est programmée le vendredi 16 mai à saint-gelais à 9H30 avec le service transports de la CAN et les 7 communes de Niort-Nord.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES : le Maire fait part à l'assemblée de ce qui suit :

- Une conférence théâtralisée pour promouvoir la marque « Poitou » est organisée par le conseil départemental le 24 juin à Parthenay.
- A l'occasion de ses 30 ans, la communauté d'Emmaïs de Niort/Prahecq nous invite le 2 juillet à partir de 10H.
- Lecture du courrier d'un administré pour un problème de haie.
- Deux devis ont été demandés concernant la création de terrains de boules à la salle des fêtes. Le devis retenu est celui de Colas pour 7 404€ TTC (13 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention).
- Des ballons biodégradables seront commandés pour le lâcher de ballons du 14 juillet.
- La visite du CPI Sèvre Amont est fixée au mardi 5 septembre à 18H30 à Echiré.

Lors du tour de table habituel, les membres du Conseil Municipal prennent acte de ce qui suit ou sont invités à prendre certaines décisions mineures.

1. Philippe GOULARD donne les informations suivantes :
 - Le dossier concernant la création du PLUI avance bien, une réunion de synthèse se fera le 3 juillet prochain au siège de la CAN.

- Concernant l'agrandissement du restaurant scolaire, les différents diagnostics ont été fait, nous sommes dans l'attente du permis de construire.
2. Christophe RUAULT donne les informations suivantes :
 - Un compte rendu de la réunion du SECO est fait concernant le programme ressource.
 3. Stéphanie DAVID donne les informations suivantes :
 - Le programme et l'organisation de la fête de la musique du samedi 17 juin 2017 sont évoqués.
 - Demande qu'un panneau de signalisation soit mis pour indiquer le parking de la mairie et de créer un espace réservé aux chiens pour leurs besoins.

La séance est levée à 20H35

LE MAIRE,	Philippe GOULARD	Claudie FARRE
Patrick PRIMAULT	Patricia VINCENDEAU	André RENOUX
Michel MARTIN A donné pouvoir à Claudine CHARRON	Brigitte FERRU	Christophe RUAULT
Béatrice RAYMOND	Josseline ROBINEAU A été désigné secrétaire	Philippe VACHER
Claudine CHARRON	Stéphanie DAVID	Patrice BERTHELOT